



A la lecture du programme de l'équipe municipale sortante et de son slogan :

**FAIRE CE QUE L'ON DIT et DIRE CE QUE L'ON FAIT**

certaines promesses de campagne de 2014,  
si souvent annoncées dans la presse, ont été oubliées.

Le béguinage a été annoncé à plusieurs reprises dans le bulletin municipal, dans la presse et encore en ce début d'année lors de la cérémonie des vœux du Maire. La résidence «Clos des Lys» pour personnes âgées est manifestement devenue une opération immobilière pour investisseurs.

**Où en est la réalisation du béguinage promis  
et tant espéré par nos aînés ?**

En 2014 l'équipe « Bien Vivre Ensemble à LECELLES »  
souhaitait favoriser la création d'une maison de retraite...

**Idée disparue de toute communication !**

La réfection des trottoirs avait été promise lors de la précédente campagne.  
A défaut de réaménagement nous constatons que la dégradation s'amplifie.

**Pourquoi la sécurisation des trottoirs  
n'a-t-elle pas été entreprise ?**

La maîtrise de l'urbanisation est un enjeu de l'équipe élue...  
force est de constater que les constructions se sont multipliées !

La crainte a été suscitée chez les propriétaires de terrains à bâtir.  
Ces derniers ont légitimement vendu, occasionnant un grand nombre de surfaces constructibles.

Paradoxalement des logements inoccupés restent à vendre.

Pas un seul terrain à bâtir à Lecelles n'a été déclassé ni remis en terre de culture.

Plus grave, nos écoles se retrouvent dorénavant en sureffectif.

Réjouissons-nous, de nouveaux habitants nous rejoignent.

**Cette urbanisation excessive ne pouvait-elle pas  
être mieux maîtrisée ?**



L'environnement et le cadre de vie était l'une des priorités de l'équipe sortante.

Sur ce dernier mandat « Beaucoup de béton coulé », chacun jugera par lui-même de l'impact de cette politique du « toujours bâtir plus ».

Des actions de qualité ont été menées (plantations, fleurissement) ; mais d'autres biens moins visibles ont été délaissés comme l'entretien des fossés. Il est même confondu dans la très belle plaquette de bilan distribuée en août dernier : fauchage et curage !

En matière de curage de fossés, il n'est pas possible d'effectuer de pause. A quoi sert le bassin construit si les fossés ne peuvent s'écouler en cas d'épisodes pluvieux importants dans les zones d'expansions prévues ?

**■ Pourquoi n'avoir pas vu avec la création des bassins de rétention, l'importance du curage et l'entretien des fossés ?**

Dès 2014 l'équipe municipale s'est mise à la recherche d'un commerçant pour la création d'une épicerie de première nécessité. D'abord envisagée dans le presbytère, puis dans les locaux attenants, aujourd'hui une enseigne de la grande distribution est annoncée. Les habitants ont vu le bâtiment en cours de construction et s'interrogent sur les futures difficultés de stationnement et de sécurité sur cette rue extrêmement étroite et passante.

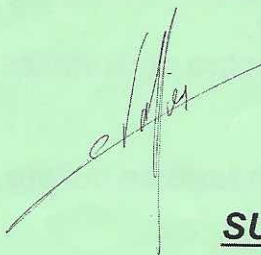
**■ Le commerce va-t-il réellement ouvrir ?  
la sécurité sera-t-elle assurée ?**

L'école du centre a fait l'objet de réflexions sur ses coûts de fonctionnement comme annoncés le remplacement de la chaudière et le changement d'énergie ont été actés ; les moyens de première nécessité sont eux aussi à l'économie !

Les associations regrettent eux aussi une baisse des moyens matériels et humains mis à disposition.

**■ L'objectif de réduction des coûts va-t-il s'amplifier pour l'école et les associations ?**

Sébastien Drappier



et l'équipe de



**SUIVEZ L'EQUIPE SUR FACEBOOK :**  
**LECELLES 2020**

Mail : [lecelles2020@gmail.com](mailto:lecelles2020@gmail.com)